Solidarité

Michel Marchand

La notion de solidarité resurgit dans les débats actuels : c'est une valeur essentielle à rappeler au terme de l'actuelle convention entre les médecins et l'Assurance-maladie.

Que reste-t-il de ce qui fonde l'esprit conventionnel, auquel le SNPP est particulièrement attaché, tant qu'il a pour objectif d'assurer à tous les patients l'accès à des soins de qualité et à tous les médecins des conditions décentes d'exercice dans le respect de leur indépendance professionnelle ?

Devant l'immense déficit de financement de la sécurité sociale, consécutif non seulement à la dégradation de la situation économique, mais aussi à l'absence de compensation par l'État des exonérations considérables qu'il a accordées aux grandes entreprises et au non-reversement par ce même État des taxes destinées à l'assurance-maladie, et encore à l'insuffisance de réévaluation de la place de la santé dans les politiques publiques, l'objectif s'est concentré sur la réduction des dépenses.

Pour préparer les esprits, ont fleuri tout récemment des mesures et décrets coercitifs : déclaration de congé, sanctions pour dépassements, taxation de feuilles de soins, sans compter la révision suggérée par l'Uncam de son actuelle participation au financement de l'assurance supplémentaire vieillesse (ASV).

Se succèdent décisions et déclarations au mépris des assurés sociaux dont le reste à charge augmente progressivement, au mépris de la qualité des soins, au mépris des praticiens livrés à la vindicte populaire.

Seul un conventionnement collectif, prenant en considération tous les médecins- et non un conventionnement individuel, dont la première étape est le Capi, ou bien un secteur optionnel réservé à quelques uns - sera à même de pérenniser un système de soins, au service de tous les patients, quel que soit leur âge et leur situation matérielle.

Les décideurs cherchent à désagréger ce système quand ailleurs on nous l'envie.

Le SNPP reste particulièrement vigilant à ce que ne s'opère pas son démantèlement et à ce que la prochaine convention se construise autour de cet axe fondateur qu'est la solidarité.